



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 avril 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 33

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 mai 2007

**Foirexpo 2007 - Organisation des spectacles - avenant à la
convention souscrite avec Indigo Productions**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU -
Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc
THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN –
Michel GENDREAU donne pouvoir à Françoise BILLY –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA –
Valérie UZANU donne pouvoir à Bernard JOURDAIN –
Elsie COLAS donne pouvoir à Robert PLANTECOTE –
Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON –
Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Adjoint :

M. Amaury BREUILLE -

Conseillers :

Mme Isabelle RONDEAU - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN
- M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme
Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2007

DELIBERATION D20070181

Madame Jeanine BIMES Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors de sa séance du 23 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé le marché relatif à l'organisation des spectacles de la Foireexpo.

Comme suite à une erreur matérielle, il convient de la modifier et de lire dans la Convention de mandat, à l'article 5-2, 4 spectacles payants au lieu de 5.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :
- accepter l'avenant à la convention de mandat ci-joint.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Jeanine BIMES